

finissent toujours par rattraper le français immédiatement après leurs études secondaires ou tertiaires ou pendant les grandes vacances pendant qu'ils sont encore à l'école. Ceci, pour nous, n'est qu'une attestation du fait que nos législations sur la langue française doivent encore être revues si notre promotion du français à la deuxième langue officielle est une réalité et non une propagande politique.

Quelques problèmes généralement associés aux législations linguistiques au Nigeria
Richard et Baldauf (2008) affirment que l'aménagement linguistique est dirigé ou mené à la promulgation d'une ou de plusieurs politiques linguistiques par le gouvernement ou un autre organisme ou personne faisant autorité.

L'aménagement linguistique en tant qu'outil technique qui fait promouvoir l'entente cordiale dans un pays, a sans doute, une bonne relation avec la législation linguistique et ils ont tous leurs particularités. Ce n'est plus un secret que, presque partout dans le monde que cet outil du gouvernement conduit à peu du succès pour des raisons particulières. Voilà pourquoi nous avons décidé de reprendre quelques-uns des problèmes soulevés par Bamgbose (1991) cité par Adedimeji (2008) à l'égard de l'ensemble des problèmes de l'aménagement linguistique au Nigeria. Ils sont de caractère commun avec les problèmes de législation linguistique. Nous en retenons les suivants : l'évitement, l'inexactitude, l'instabilité administrative, l'instabilité législative.

L'évitement : Puisque l'évitement est presque un cliché dans les pays en voie de développement, il est possible pour le gouvernement d'éviter les politiques de langue parce qu'il peut se libérer de conséquences de leurs déclarations. Prenons la situation du français au Nigeria comme un bon cas. Selon les documents officiels, le français est notre deuxième langue officielle mais en réalité, c'est loin de l'être pour des raisons comme manque du volonté politique ou intérêt.

L'inexactitude : Cela veut dire que la plupart des déclarations du gouvernement concernant les politiques sont vagues. Ils font des déclarations qui sont impossibles ou complètement difficile à réaliser. L'exemple de place du français dans le curriculum national est un bon cas. Tant le français est placé côte à côte avec d'autres matières, plus il est difficile pour les étudiants de vouloir le choisir parmi les matières principales.

L'instabilité administrative : Ici, le changement du pouvoir est responsable d'arbitraire des politiques sur la langue. Aujourd'hui, c'est un militaire, demain, c'est une démocratie. Chaque dirigeant avec son programme et il n'y a pas de continuité ou synergie entre les gouvernements successifs. Le français a été promu au rang d'une seconde langue officielle par feu General Sani Abacha. Mais, les dirigeants après lui n'ont réussi ni à suivre ses pas ni à formuler une politique alternative cohérente.